



Le sort de l'école d'Authou définitivement scellé ? la préfecture se positionne sur une fermeture

Nouveau rebondissement dans le feuilleton de l'école d'Authou. Après être revenu sur sa décision de fermer l'école, le conseil municipal du village a été convoqué en sous-préfecture. Désormais, c'est bien la fermeture qui est envisagée. Détails.

Quand le conseil municipal d'Authou a changé de décision, les parents d'élèves n'en revenaient pas. « **On a réussi** », s'étouffaient joyeusement Anne Pochon et Cécile Laddassi, représentantes des parents d'élèves. Après cinq mois de mobilisation, la lumière se trouvait au bout du tunnel : l'école du village allait être sauvée pour une année de plus.

Mais une réunion impromptue est venue balayer les espoirs d'un revers. Jeudi 13 avril, devant l'imposante porte de la sous-préfecture de Bernay, les sourires laissaient la place à la tristesse et la résignation. Le sous-préfet Philippe Fournier-Montgieux avait convoqué l'ensemble du conseil municipal d'Authou pour comprendre ce revirement si soudain. Aux côtés de Françoise Moncada, directrice académique de l'Eure, le binôme a demandé aux élus de faire preuve de bonne intelligence et de revenir sur leur vote du 31 mars dernier.

Un deuxième vote dans les règles

Revenons en arrière. Le 9 décembre 2022, le conseil municipal d'Authou se réunissait sans crier gare pour décider de fermer son école. Problème : un tel vote n'a jamais été inscrit clairement au préalable sur la convocation à cette réunion. Une conseillère absente regrettait de ne pas avoir été prévenue pour indiquer son vote en amont. S'en suivirent plusieurs mois de bataille, menés de front par Anne Pochon et Cécile Laddassi, les deux responsables de l'association des parents d'élèves. Avec elles, l'association de défense des services publics bernayenne, *Liberté Égalité Proximité*, a tenté de faire annuler cette décision par le biais de son avocat. Ce dernier a menacé le maire d'Authou de poursuites au tribunal administratif si le vote n'était pas refait dans de bonnes conditions. Le 31 mars, le conseil municipal a une nouvelle fois débattu,

sur consigne de la préfecture. Mais cette fois, les élus ont décidé à six voix contre cinq de garder l'école ouverte.

Trop peu d'enfants : l'Académie dit non

Les cartes étaient rebattues, deux mois après la publication de la carte scolaire de l'Académie d'Évreux. Ce document référence annuellement les différentes fermetures de classes et d'écoles dans le département de l'Eure pour la rentrée de septembre.

De leur côté, l'Académie et la préfecture pensaient la décision de fermer l'école acquise. C'est le nouveau vote du 31 mars qui a conduit les services de l'État à convier les élus d'Authou en sous-préfecture. Et ils ont tranché : l'école va devoir fermer ses portes à la rentrée de 2023, malgré le nouveau vote du conseil municipal. Pourquoi ? « **Pour deux choses** », explique Françoise Moncada. Tout d'abord, la réunion du 13 avril avait vocation « **à apaiser les tensions et montrer au conseil que les choix du maire sont dans l'intérêt de la commune** », argumente la directrice académique. Elle rappelle que les questionnements autour de l'école sont remis continuellement sur la table depuis 10 ans. Bien sûr, la directrice académique note aussi « **les arguments légitimes** » des opposants à la fermeture.

Dans ce dossier, on est plutôt face à un problème de forme (mauvaise communication, NDLR) que de fond.

Françoise Moncada Directrice académique

Mais ensuite, il faut rappeler la réalité du terrain. Aujourd'hui, l'école d'Authou compte un effectif de seize élèves dans une classe unique multiniveaux allant de la grande section au CM2. En septembre 2023, avec les entrées au collège de certains enfants, ce nombre est censé descendre à treize enfants. C'est peu, mais cela reste raisonnable. Toutefois, l'effectif d'Authou est un peu particulier. Françoise Moncada dénombre « **seulement huit enfants habitant la commune** » pour la rentrée de septembre 2023. Et les cinq autres ? Ils viennent de communes limitrophes, comme Livet-sur-Authou. Mais ces enfants ont été inscrits « **de façon un peu sauvage** » à Authou, poursuit la directrice académique. Dans leurs communes d'origines, ces enfants sont régis par des conventions scolaires avec des établissements précis. Pour Livet, par exemple, l'école de rattachement se situe à Brétigny. Si les parents veulent inscrire leurs enfants ailleurs, ils doivent faire « **une dérogation** », indique Françoise Moncada. Or, pour les cinq enfants qui n'habitent pas Authou, ça n'a jamais été fait. Et aujourd'hui, les communes de rattachement seraient en droit de « **demandeur une compensation financière à la municipalité d'Authou** », nous assure Françoise Moncada.

De ce postulat, la directrice académique estime qu'il y aura seulement « **huit enfants** » à la rentrée de septembre 2023. Si les cinq autres revenaient, chacun d'entre eux coûterait « **environ 3300 euros par an** », calcule Françoise Moncada, sur la base des dérogations.

Garder l'école ouverte n'est pas viable.

Françoise Moncada **Directrice académique**

Avec cet effectif aminci, la directrice est claire : « **L'Académie ne placera aucun poste d'enseignant à Authou en septembre 2023.** » Et le sous-préfet Philippe Fournier-Montgieux va dans le même sens. Il « **n'invalidé pas** » la décision rendue par le conseil municipal d'Authou, mais souhaiterait « **un nouveau vote** » pour acter définitivement la fermeture. Car dans les faits, fermer l'école est pour lui « **la seule solution envisageable** ».

Vers une convention avec Pont-Authou ?

Pour les parents, bénévoles et élus favorables au maintien de l'école, l'heure n'est évidemment pas à la fête. Certains semblent résignés, mais les membres de *Liberté Égalité Proximité* comptent tout de même examiner d'éventuelles poursuites judiciaires pour espérer bloquer la fermeture (lire encadré).

Chez Jean-Luc Fournier, le maire, l'issue est sans appel. L'édile est déjà en train de préparer la transition pour les huit enfants d'Authou. Rien n'est encore fait, mais il espère « **signer une convention avec la mairie de Pont-Authou** », pour que les enfants puissent être rattachés à cet établissement. Le maire se renseigne actuellement sur « **l'organisation du ramassage scolaire pour aller d'Authou à Pont-Authou et l'aménagement des horaires de garderie pour les parents** ». Le sort de la petite école d'Authou est, à son sens, définitivement scellé.

Yann Rivallan



Les bénévoles de l'association Liberté Égalité Proximité et des parents d'élèves devant la sous-préfecture de Bernay le jeudi 13 avril dernier. Yann Rivallan

